

OUVERTURE D'UN NOUVEL ETABLISSEMENT Personne Physique

Premier établissement ouvert en Indre-et-Loire (37)

- Extrait KBIS original de l'immatriculation principale au RCS datant de moins de 3 mois

A partir du 2ème établissement :

- Le KBIS n'est pas nécessaire

LE LOCAL ET/OU LE FONDS DE COMMERCE

CREATION

- pas de pièce justificative obligatoire

ACHAT, LICITATION, ATTRIBUTION PAR VOIE DE PARTAGE

- Copie de l'acte enregistré par le service des impôts des entreprises ou attestation notariée.
- Si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant **le nom du journal et la date de parution**
- **ou** exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis d'acquisition ou d'attribution par licitation ou partage

LOCATION-GERANCE OU GERANCE-MANDAT

- copie du contrat de location-gérance ou du contrat de gérance-mandat enregistré par le service des impôts des entreprises si le contrat est à durée indéterminée
- si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local
- copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant **le nom du journal et la date de parution.**
- **ou** exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié la mise en location-gérance.

DONATION

- copie de l'acte de donation
- si l'acte ne comporte pas le droit à la jouissance du local, copie du justificatif du local.
- Copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant **le nom du journal et la date de parution**
- **ou** exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis de donation.

DEVOLUTION SUCCESSORALE

- copie de l'acte de notoriété ou copie de l'acte d'inventaire
- Si le notaire a fait une publication dans un journal d'annonces légales : copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant **le nom du journal et la date de parution**
- **Ou** exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis de dévolution successorale.

ACTIVITE REGLEMENTEE AU REGARD DU RCS

- Débit de boissons : copie de la licence IV au nom de l'exploitant individuel la notification de l'inscription au registre des transporteurs au nom de l'exploitant individuel si la société n'est pas connue dans la Région Centre (soit départements 18-28-36-37-41-45)
- Autre activité réglementée :

AUTRES PIECES

- Si nécessaire, original du pouvoir signé par l'exploitant individuel.